



Commune de Val-de-Travers Communiqué de presse

Contact: M. Jean-Nathanaël Karakash
Conseiller communal

☎ 032 886 43 99 📱 079 670 58 61

Un concept pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux-nés

Madame, Monsieur,

Le Conseil communal de Val-de-Travers a récemment présenté le concept élaboré pour célébrer les naissances intervenues dans la commune, en réponse à une motion du Conseil général (cf. rapport annexe). A cette occasion, le Conseil communal indiquait que la réalisation choisie en l'honneur des nouveaux-nés de 2010 serait annoncée lors de la journée de la forêt.

Un sentier didactique tout neuf pour la forêt de la Caroline !

Ce dimanche a été posé le premier tronc du nouveau sentier didactique de la forêt de la Caroline, au nord de Fleurier. L'installation du parcours se poursuivra jusqu'au 7 mai, date à laquelle les parents de nouveaux-nés de 2010 seront invités à se joindre au service forestier pour apporter la touche finale. Le sentier sera alors officiellement inauguré et ouvert au public. Il constituera la première réalisation dédiée aux enfants de Val-de-Travers.

La forêt dans toute sa richesse

La Caroline était jusqu'au milieu du XIX^{ème} siècle un pierrier aride. Afin de consolider le terrain, la Société du Musée de Fleurier entreprend dès 1864 le reboisement de la pente, par la plantation de nombreuses espèces exotiques. On y trouva ainsi des châtaigniers, des cèdres ou encore de la vigne ! Depuis, la plupart des espèces introduites ont disparu, mais la forêt s'est installée et on y trouve encore des pins et des mélèzes. Ainsi, en plus d'être exploitée économiquement à l'instar des autres forêts de la région, la Caroline cumule à elle seule les trois autres dimensions qui font la multifonctionnalité de nos forêts : la protection, par la stabilisation du sol, la promotion de la biodiversité, par les biotopes particuliers qu'elle abrite, et le délasserement, par les nombreuses promenades qu'elle propose.

Une réalisation partenariale offerte aux enfants de la commune

L'idée de doter la Caroline d'un parcours didactique n'est pas nouvelle et la commune de Fleurier en avait déjà installé un en son temps. Celui-ci avait assez mal vieilli et la commune de Val-de-Travers a souhaité remettre à neuf ce sentier, en associant le Musée régional du Val-de-Travers, entité qui a succédé à la Société du Musée. Cette réalisation sera un beau cadeau que fera Val-de-Travers à ses enfants, qui leur rappellera que leurs racines sont ici et qu'ils seront toujours les bienvenus chez eux.

Val-de-Travers, le 20 mars 2011

CONSEIL COMMUNAL